

Communiqué de presse

Ne créons pas aujourd'hui les déserts médicaux de demain!

Paris, le 11 juillet 2019 • Alors que l'accès à des soins de qualité en tous points du territoire est devenu un sujet majeur de santé publique, pour l'Association Française d'Urologie, il semble que certains n'en aient pas encore pris la pleine mesure et soient en train de construire de nouveaux déserts médicaux. C'est notamment le cas en termes d'accès à un urologue habilité à prendre en charge les cancers de la prostate, de la vessie, du rein ou des testicules.

Formation Spécifique Transversale : la réforme qui peut créer des inégalités d'accès aux soins

La formation des futurs spécialistes en urologie s'effectue dans le cursus du DES d'urologie en 5 ans. Près de 50 % des internes se sont exprimés pour recevoir une formation complémentaire en cancérologie afin de répondre au besoin de soins à prodiguer sur le territoire national. Les cancers de la prostate, du rein et de la vessie comptent en effet parmi les plus fréquents en termes d'incidence. La réforme des études médicales prévoit que cette formation complémentaire en cancérologie commence à être dispensée au sein d'une FST (Formation Spécifique Transversale) dès la rentrée prochaine... et celle-ci s'annonce déjà sous tension.

De fait, le Journal Officiel fixant le nombre d'étudiants de troisième cycle autorisés à suivre cette FST (cancérologie traitements médicaux des cancers, déclinaison cancérologie de l'adulte) sur l'année universitaire 2019-2020 a été publié le 28 juin¹. Le constat est sans appel : seulement 96 postes sont ouverts sur l'ensemble de la France.

Ce nombre de postes proposés correspond à peine au tiers de celui nécessaire pour couvrir la demande qui émane des spécialités d'organes (dermatologie, pneumologie, gynécologie, gastro-entérologie, ORL... et urologie), un nombre estimé au minimum à 250. C'est aussi un chiffre à rapprocher du nombre de cas de cancers urologiques par an en France : plus de 75 000 (50 430 nouveaux cas de cancer de la prostate², 11 965 cancers de la vessie, presque le même nombre de cancers du rein - 11 573 - et 2 317 cancers des testicules³).

¹ Arrêté du 26 juin 2019 fixant le nombre d'étudiants de troisième cycle des études médicales autorisés à suivre une option ou une formation spécialisée transversale au titre de l'année universitaire 2019-2020. JORF n°0148 du 28 jui0 2019. Texte 12.
² Le cancer de la prostate. INCa. Consulté le 10 juillet 2019. https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Les-chiffres-du-cancer-en-France/Epidemiologie-des-cancers/Les-cancers-les-plus-frequents/Cancer-de-la-prostate
³ Implication des urologues en cancérologie. Collection Etudes & enquêtes. INCa. Octobre 2014



FST : la réforme qui dessine les déserts médicaux de demain

Pour le Pr Thierry Lebret, Président de l'Association Française d'Urologie: « Si ce nombre de 96 postes proposés devait être maintenu, ce serait une crise majeure en termes de carence de soins à laquelle serait exposé les patients dans les années à venir, tout spécialement en onco-urologie ».

De fait et comme l'a indiqué un rapport de l'Institut National du Cancer (INCa) en 2014, les urologues "sont en effet impliqués dans toutes les étapes du parcours du patient. Souvent à l'origine du diagnostic de cancer, ils sont les premiers intervenants dans la prise en charge »⁴.

De plus, ce même rapport de l'INCA avait établi que 43 % des urologues sur le territoire national consacraient plus de la moitié de leur temps professionnel à la cancérologie. Il est donc indispensable pour répondre aux besoins sanitaires en cancérologie urologique, qui ne cessent de croître, que ce nombre de postes soit revu très nettement à la hausse.

D'autre part, la répartition proposée sur le territoire national est plus qu'hétérogène ; certaines régions n'ouvrant aucun poste ou très peu. Ainsi, ce sont 0 postes qui sont proposés à Lille, ou dans l'Océan Indien et seulement 2 pour l'ensemble des Pays-de-la-Loire.

Non seulement le nombre de postes proposés au total est faible mais la répartition prévue rompt également le principe d'égalité d'accès aux soins. De fait, la majorité des praticiens de demain s'installe dans leur région de formation.

Pour l'ensemble des membres de l'AFU: « Il est plus que nécessaire d'ouvrir plus largement l'accès à la formation pour les jeunes médecins qui attendent de l'université une Formation Spécifique Transversale de haute valeur accessible afin de maintenir et renforcer l'excellence dans notre spécialité médicale, l'urologie, et, surtout, sans créer les conditions des déserts médicaux de demain ».

À propos de l'AFU

L'Association Française d'Urologie est une société savante représentant plus de 90 % des urologues exerçant en France (soit 1 133 médecins). Médecin et chirurgien, l'urologue prend en charge l'ensemble des pathologies touchant l'appareil urinaire de la femme et de l'homme (cancérologie, incontinence urinaire, troubles mictionnels, calculs urinaires, insuffisance rénale et greffe), ainsi que celles touchant l'appareil génital de l'homme. L'AFU est un acteur de la recherche et de l'évaluation en urologie. Elle diffuse les bonnes pratiques aux urologues afin d'apporter les meilleurs soins aux patients, notamment via son site internet urofrance.org et un site dédié aux patients urologie-sante.fr.

⁴ Implication des urologues en cancérologie. Collection Etudes & enquêtes. INCa. Octobre 2014